TVA et localisation des prestations de services

3 h

Définition et intérêt de la localisation des prestations de services

Règle générale

Exceptions

Circulaires administratives et jurisprudence

Informations pratiques

Droit d'inscription

Cette formation est agréée "chèques formation".

Certificat - Attestation

Attestation de participation

Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation *(https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation)* .

Formation agréée Cefora *(https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200)*

Reconnaissance

- Agréée ITAA

TVA et localisation des prestations de services - Le jeudi 13/06/2024, Liège

Renseignements

04/229.84.20

€ 75,00 € ou 3 Chèques-Formation

Dates de formation
Le jeudi 13/06/2024

Horaire
de 18h30 à 21h30

Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

04/229.84.20

Formateur
François Coutureau, conseiller SPF Finances.

TVA et localisation des prestations de services - Le jeudi 27 octobre 2022, Villers-Le-Bouillet

Renseignements

Tel : 085/27-14-10

Mail : fc-vb@centreifapme.be

€ 66,00 € ou 3 Chèques-Formation

Dates de formation
Le jeudi 27 octobre 2022

Horaire
De 18h30 à 21h30

Site de Villers-Le-Bouillet

Waremme 101
4530 Villers Le Bouillet
Belgique

Inscription-Villers@centreifapme.be

085/27.14.10

Formateur
M. Coutureau

TVA et localisation des prestations de services - Le jeudi 19 octobre 2023, Villers-Le-Bouillet

Organisation

LUTEN Géraldine 085/27.13.44 ou fc-vb@centreifapme.be

€ 75,00 € ou 3 Chèques-Formation

Dates de formation
Le jeudi 19 octobre 2023

Horaire
de 18h30 à 21h30

Site de Villers-Le-Bouillet

Waremme 101
4530 Villers Le Bouillet
Belgique

Inscription-Villers@centreifapme.be

085/27.14.10

Formateur
Mr Coutureau François